



Signataires : Romain de Sainte Marie, Sylvain Thévoz, Caroline Marti, Sophie Demaurex, Jean-Charles Rielle, Nicole Valiquer Grecuccio, Jean-Pierre Tombola, Emmanuel Deonna, Caroline Renold, Grégoire Carasso, Pierre Eckert, Louise Trottet, Uzma Khamis Vannini, Clarisse Di Rosa, Sophie Bobillier, Céline Bartolomucci, Angèle-Marie Habiyaakare, Julien Nicolet-dit-Félix

Date de dépôt : 31 août 2026

Proposition de résolution

Halte à la disparition de la RTS du canton de Genève et à la suppression d'emplois

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le net refus populaire de l'initiative « 200 francs, ça suffit ! », qui fait suite à celui de l'initiative « No Billag » ;
- la volonté populaire nettement exprimée de défendre le service public audiovisuel ;
- le rôle de ce service public pour la cohésion nationale, en particulier pour les régions linguistiques minoritaires ;
- le risque que fait peser sur le service public la poursuite des licenciements économiques, et le démantèlement de l'antenne genevoise de la RTS ;
- les comptes de la SSR qui révèlent une très bonne situation financière qui devrait lui permettre de faire face à la baisse de la redevance sans procéder à des licenciements économiques ;
- l'impact économique pour le canton de Genève d'un départ de la RTS,

invite le Conseil fédéral

à intervenir auprès de la SSR pour préserver l'emploi en s'opposant aux licenciements économiques,

invite le Conseil d'Etat

à intervenir auprès de la SSR afin de maintenir, respectivement renforcer, l'ancrage local à Genève et de préserver les emplois.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le 8 mars 2026, l'initiative anti-SSR a été nettement refusée par la population suisse. 62% des votant-e-s ont refusé le texte, qui n'a obtenu la majorité dans aucun canton. Il s'agit d'une victoire très nette qui confirme le soutien populaire au service public audiovisuel, après celui de 2018 contre « No Billag » (près de 72% de NON).

Malgré ces résultats sans appel, les initiants n'en démordent pas. Les réactions qui ont suivi la défaite de l'initiative confirment que la volonté de démanteler le service public audiovisuel reste intacte. Albert Rösti a immédiatement annoncé que la redevance devait être revue à la baisse. Céline Amaudruz (UDC) et l'USAM ont affiché leur volonté de revenir sur la redevance des entreprises.

Paradoxalement, la SSR sort affaiblie de cette campagne, puisqu'elle devra subir la baisse de la redevance imposée par le Conseil fédéral, qui la prive de 17% de ses revenus. La réponse de la direction à cette coupe budgétaire est le projet de restructuration Enavant. L'objectif principal est la centralisation de l'entreprise, qui entraîne nécessairement une verticalisation de son organisation au détriment de son ancrage dans les régions. Alors que la SSR était jusqu'ici un conglomérat de médias régionaux, elle devient une entreprise centralisée avec des centres régionaux. C'est un changement de paradigme qui va à l'encontre de la nécessité de défendre la cohésion nationale et la place des régions minoritaires, un argument central de la campagne contre l'initiative « 200 francs, ça suffit ! ».

De surcroît, la SSR procède à des licenciements collectifs chaque année depuis 2024. Une situation qui devrait perdurer jusqu'en 2029. Au total, un millier d'emplois sont appelés à être supprimés, et les coupes dans les programmes se multiplient. Pourtant, les finances de la SSR permettent de faire face à la baisse de la redevance sans procéder à des licenciements. En utilisant ses fonds propres, elle peut absorber temporairement la baisse de revenus et miser sur la fluctuation naturelle pour réduire les effectifs. Ses réserves importantes peuvent permettre de mettre en place une politique ambitieuse de reconversion professionnelle, dans l'intérêt du personnel et de la mission de service public. Car la situation financière de la SSR est très solide, après plusieurs exercices excédentaires. Le résultat légèrement négatif de l'exercice 2025 s'explique principalement par la constitution anticipée de provisions à hauteur de 49 millions de francs. Sur les cinq dernières années, la SSR affiche un résultat positif cumulé de près de 126 millions de francs, sans compter les provisions constituées. Les fonds propres atteignent

528 millions. A tout cela s'ajoute la vente de la tour RTS à Genève, pour un montant de 150 millions en 2026. De surcroît, les mesures d'économies de la SSR sont basées sur une évaluation surévaluée de la baisse des revenus. Elle repose notamment sur une projection de 90 millions de francs de perte de revenus commerciaux d'ici 2029, alors que ces revenus sont stables ces dernières années.

Les licenciements économiques sont de nature à affaiblir considérablement le service public audiovisuel, malgré le soutien populaire franc et massif, exprimé tant le 8 mars dernier qu'en 2018 contre l'initiative « No Billag ». Les résultats sans appel de ces scrutins envoient un signal clair pour la défense du service public, dont la mission dépend étroitement des emplois. La poursuite des licenciements économiques à la chaîne revient à démanteler en catimini le service public audiovisuel, en contournant la volonté populaire.

Dans le canton de Genève, la situation est particulièrement préoccupante, car les mesures d'économies ont poussé la SSR à vendre la tour de la télévision et à amplifier l'ampleur du déménagement à Ecublens. Alors que celui-ci devait initialement concerner essentiellement l'actualité, c'est la plus grande partie de l'activité et des salariés qui sont finalement concernés. Cela se fait au détriment de l'emploi à Genève, mais aussi de l'ancrage local des chaînes de radio et de télévision publiques.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de réserver un bon accueil à cette proposition de résolution.